Jean-Pierre Soisson

Mémoires d'ouverture

BELFOND

L

MÉMOIRES D'OUVERTURE

P° Ln 27
96294

DL-20031990-05609

DU MÊME AUTEUR

Le piège (en collaboration avec Bernard Stasi et Olivier Stirn, France Empire 1973

La victoire sur l'hiver, Fayard 1978

L'enjeu de la formation professionnelle, Fayard 1987

782310

JEAN-PIERRE SOISSON

92

Mémoires d'ouverture

PIERRE BELFOND
216, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

1363

Si vous souhaitez recevoir notre catalogue
et être tenu au courant de nos publications,
envoyez vos nom et adresse, en citant ce livre,
aux Éditions Pierre Belfond,
216, bd Saint-Germain, 75007 Paris.
Et pour le Canada à
Édipresse Inc. 945, avenue Beaumont
Montréal, Québec H3N 1W3.

ISBN 2.7144.2388.4

Copyright © Belfond 1990



A mes fils
Julien et David

REMERCIEMENTS

Il n'est pas certain que je serais venu à bout de ce livre sans le soutien de mon épouse Catherine Soisson, sans le dévouement de ma secrétaire Claire Beaujard, sans l'insistance de mes éditeurs Alexandre Wickham et Bernard Brun.

J. P. S.

SOMMAIRE

I. L'eau froide 11

II. Racines 63

III. Mes radicaux engloutis 85

IV. L'apprentissage du pouvoir 103

V. Comme un temps d'avril 135

VI. L'enjeu de la formation 157

VII. Le cru d'Auxerre 171

VIII. Ministre des salariés 187

IX. Les fils du dialogue 209

X. Les voies de l'Europe sociale 225

En guise de conclusion : la France unie 243



BIBLIOTECA

1

L'EAU FROIDE

« Cette fois, tu ne peux pas, tu ne dois pas dire non ! » C'est Michel Rocard qui m'exhorte ainsi. Il m'appelle à Auxerre le dimanche qui suit les élections législatives de juin 1988. Avec lui, la conversation devient rapidement une confrontation intellectuelle, une partie de bras de fer psychologique, tant est fort son désir d'expliquer, de convaincre, d'entraîner sur son terrain.

J'ai pourtant de bonnes raisons de lui résister : pour la seconde fois en un mois, il me propose d'entrer à mes risques et périls dans son gouvernement. Plus encore, il m'impose l'épreuve de vérité : être confronté en un seul moment, décisif, à toutes les questions qui déterminent mon engagement politique, leur donner une réponse qui ordonnera l'ensemble de mon parcours.

Ma vie passée, mon action publique, ma sensibilité m'ont toujours porté vers la « décrispation », le « dialogue », le « refus de l'affrontement ». Voilà pourquoi, dans la mesure où la proposition qui m'est faite a une signification politique, présente un intérêt intellectuel, je ne peux me dérober, renoncer à ce que je suis, à ce que je crois.

Dans ma décision, il n'y a pas seulement la pulsion un peu tragique de celui qui veut rester fidèle à lui-même. Il y a une détermination plus volontaire, un instinct plus aventureux, l'idée aussi que, si nous ne sommes pas un petit groupe à franchir le pas de l'ouverture, nul ne le fera à notre place et qu'une grande chance sera gâchée.

Mais je suis un homme politique. Ni un marginal, ni un original. Aussi les deux obstacles qui se dressent sur la voie que m'indique Michel Rocard m'apparaissent clairement : le risque de perdre mon identité et le risque de perdre ma position, une position politique construite au cours de vingt années de travail.

Je perçois intellectuellement le premier péril, la perte d'identité. Je n'en suis pas terrorisé. On finit par bien se connaître : si je suis ouvert et tolérant, je n'accepte pas la soumission. Je préférerai toujours un exil à un esclavage. De plus, le choix que je m'apprête à faire ne constitue en rien une rupture, puisque c'est au nom même de mon passé que je prends — ou plus exactement que je poursuis — ce chemin. C'est en refusant la proposition que je perdrai mon identité, que je me condamnerai au reniement.

Mais, comme je suis un homme public, il me revient d'agir en sorte qu'une telle cohérence soit reconnue par l'opinion. Je m'y efforce dès le lendemain de ma nomination en m'expliquant sans passion, sans détour et sans excommunication. A la suite de l'émission *7 sur 7* à laquelle Anne Sinclair me

convie, quelques lignes de Bruno Frappat, dans *Le Monde*, me font penser que je n'ai pas totalement mis à côté de la plaque. « On le supposait, écrit-il à mon sujet, à tout le moins honteux, se cachant, pas fier de ce qu'il avait fait. Eh bien, pas du tout ! Nous eûmes un homme digne, sérieux, calme et refusant avec constance de tomber dans les pièges de la polémique. » Il est parfois des circonstances où un homme politique lit la presse avec plaisir.

Après la perte de l'identité, c'est la perte de ma position que je dois envisager à l'heure du choix. La vie politique est harassante à cause de l'incessant va-et-vient qu'elle impose entre la vie locale et le débat national. Elle est aussi éprouvante à cause des nombreuses échéances à l'occasion desquelles un élu engage son avenir, redoute la défaite, atteint le succès — ou sombre. Les règles de la concurrence sont impitoyables. On ne me fera aucun cadeau et je devrai me battre une nouvelle fois avec énergie. Ne vaut-il pas mieux demeurer dans le confort que procure le respect des normes bipolaires ? Mais quel piètre prétexte pour renoncer à demeurer soi-même !

Sur un autre plan, le reproche implicite ou virulent que vont m'adresser mes amis de l'UDF ou du RPR se laisse deviner. Pour faire court, ce reproche peut se résumer de la manière suivante : l'ouverture se conçoit quand on la maîtrise soi-même et qu'on en bénéficie, elle ne se justifie pas quand ce sont ceux d'en face qui la conduisent !

Mais si l'on considère, comme cela a toujours été mon cas, que notre vie politique est archaïque et sclérosée, qu'elle sécrète un manichéisme aussi abstrait que malsain, qu'elle doit sortir de l'ornière des faux clivages, qu'elle doit se moderniser, s'adapter, élargir ses horizons, qu'il s'agit là d'une nécessité nationale, alors ! le critère partisan ne peut interférer lorsque l'occasion se présente de changer les choses à cet égard.

Quand on est rompu aux disciplines qu'impose la participation à un gouvernement ou même l'appartenance à une majorité, on ne peut pas ne pas partager l'opinion de Jean-Pierre Chevènement, suivant laquelle il convient le plus souvent de « fermer sa gueule ». Cependant, il peut n'être ni indiscret ni inutile de rapporter en toute franchise les circonstances précises qui m'ont conduit à accepter au printemps 1988 la proposition de Michel Rocard.

Ce n'est pas indiscret dans la mesure où j'ai le sentiment de n'avoir jamais procédé à des tractations douteuses, dont la confidence embarrasserait ceux qui y auraient été mêlés. Une logique politique et une décision personnelle m'ont porté : aucune des deux n'est inavouable.

Ce n'est pas non plus inutile, dans la mesure où il me semble bon que notre vie politique bénéficie de la transparence nécessaire à la démocratie. Dans la mesure aussi où il n'y a pas d'élément qui soit plus capable d'alimenter le poujadisme à l'encontre de la

classe politique que le mystère, inquiétant, dont elle s'entoure.

Comment les choses se sont-elles passées ? Et d'abord à partir de quand ?

Il se trouve que j'ai la réputation, pas complètement infondée, de bien connaître les départements et les territoires d'outre-mer. Au point que, très souvent, on croit se rappeler que j'aurais été ministre des DOM-TOM — ce qui n'est pas le cas. Aux alentours de 1983-1984, lorsque Raymond Barre, dans la perspective de sa candidature à l'élection présidentielle, réunit autour de lui une petite équipe de parlementaires, il me demanda de suivre plus particulièrement les dossiers de l'outre-mer.

A ce titre, bien que tout soit toujours informel autour de Barre, je l'accompagnai lors du voyage qu'il effectua aux Antilles en mars 1987. La douleur et l'espérance se mêlent dans le souvenir de ce déplacement. Douleur parce que je m'étais démis l'épaule en skiant aux Arcs au début de l'année et que je portais un bras en bandoulière. Espérance parce que se déployaient l'ascendant du Réunionnais Barre sur les Antillais, l'ambition de la politique qu'il envisageait de conduire pour l'outre-mer français, s'il devenait un jour chef de l'État.

De retour à Paris, nous fûmes à nouveau pris à la gorge par la crise en Nouvelle-Calédonie. A tous égards, il s'agirait là d'un élément décisif.

Depuis un an, Jacques Chirac était le Premier ministre de la cohabitation. Bernard

Pons occupait les fonctions de ministre des DOM-TOM ; il avait en charge le dossier de la Nouvelle-Calédonie. Il décida de faire adopter par le Parlement un nouveau statut du territoire. Ce statut était dominé par deux principes : un pouvoir d'État fort et une véritable régionalisation. Sur le fond, ce statut n'avait rien de choquant ou de scandaleux. Au nom du groupe UDF, j'intervins d'ailleurs au cours du débat qui eut lieu à l'Assemblée nationale et j'indiquai que nous souhaitions, nous aussi, un pouvoir d'État fort. En effet, à nos yeux, dans une période de troubles graves, seuls les représentants de l'État étaient en mesure d'incarner l'impartialité entre les communautés qui s'affrontent, impartialité qui est la condition même de l'apaisement.

Dans l'hémicycle, j'exprimai également mon accord quant au principe de la régionalisation. Mais, là, j'émis des critiques sur les astuces subalternes qui avaient inspiré les délimitations territoriales.

Deux facteurs allaient toutefois faire échouer, dans la tragédie, la politique de Bernard Pons. En premier lieu, la conception globale du nouveau statut impliquait de manière impérative qu'un accord soit conclu entre le RPCR et le FLNKS. Or, au-delà des principes qui inspiraient le statut, les modalités plaçaient le RPCR dans une situation dominante sans qu'une véritable négociation ait été engagée avec le FLNKS. Pas de négociation, pas de consentement, pas de stabilité.

En second lieu, le nouveau statut prévoyait

des élections régionales. Lorsque nous avions rencontré, Bernard Stasi et moi, Bernard Pons au moment de la discussion du projet de loi, le ministre nous avait assuré que les élections régionales ne précéderaient pas l'élection présidentielle. Nous lui avions demandé qu'elles n'aient pas lieu « avant ». Nous avions omis de préciser qu'elles n'aient pas lieu « pendant ». L'astuce a été d'organiser des élections régionales le jour même de l'élection présidentielle.

Au début de 1988, alors que débutait la compétition pour la magistrature suprême, Bernard Pons publia cette date. Je ne lui fais pas un mauvais procès quant aux intentions qui étaient les siennes à l'origine : il donnait le sentiment de percevoir et de comprendre un certain nombre de réalités et de vouloir sincèrement établir en Nouvelle-Calédonie une situation équilibrée entre les communautés.

Force est de constater qu'à l'orée de la campagne présidentielle il a brutalement modifié ses intentions initiales. Bernard Pons a changé de braquet et s'est inscrit dans une perspective à très court terme, très politicienne, très périlleuse : faire coïncider en Nouvelle-Calédonie les élections régionales et l'élection présidentielle pour infliger au FLNKS une mise en minorité aussi provocante que stérile et, ne perdons pas le nord ! engranger, en faveur du candidat Chirac, quelques milliers de suffrages caldoches supplémentaires.

Cette politique de petits moyens au service

d'une petite fin mettait en quelque sorte le FLNKS en joue. Une mécanique folle s'enclenchait, qui devait provoquer de nouveaux heurts.

Sans le savoir encore, je m'engageais dans la voie qui allait me conduire vers François Mitterrand et Michel Rocard. Raymond Barre, au côté duquel j'accomplis pendant la campagne présidentielle un second voyage aux Antilles, m'exprima sa préoccupation. En homme de l'outre-mer, en Réunionnais chez lequel est profondément ancrée l'aspiration à une coexistence harmonieuse des communautés, il ne supportait pas que le Gouvernement adoptât une politique conduisant à l'affrontement.

Il s'agissait à ses yeux, et il l'exprimait avec une passion saisissante chez cet homme tout en pudeur, d'une question qui relevait de sa conception de la condition humaine. Il s'agissait aussi d'une vision du rôle que joue la France dans les Caraïbes, le Pacifique ou l'océan Indien.

Ne pas vouloir ou ne pas savoir organiser la coexistence entre les communautés qui vivent outre-mer diminuait l'influence de la France et constituait, pour Barre, un outrage porté à notre image dans le monde: «un crime de lèse-majesté nationale». En Nouvelle-Calédonie, il avait conçu une politique de développement social, qui tendait à donner toutes leurs chances aux Mélanésiens. D'ailleurs, lorsqu'il était Premier ministre, Paul Dijoud étant secrétaire d'État aux DOM-TOM, il avait déjà

mené une politique de promotion des Kanaks, qui n'avait pas manqué de déclencher l'hostilité du RPR.

Durant la période de cohabitation, il avait d'un autre côté veillé à établir et à entretenir le contact avec les élus, tant du RPCR que du FLNKS. Lorsque Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou passaient à Paris, ils venaient me voir à l'Assemblée nationale et allaient ensuite visiter Raymond Barre, boulevard Saint-Germain.

Au contact du leader du FLNKS, Raymond Barre éprouva la même sensation que moi : nous n'étions pas en présence d'un redoutable révolutionnaire. J'occupais en tant que député les fonctions de président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts. A ce titre, Tjibaou s'adressa à moi pour me demander des crédits particuliers afin de construire, dans la localité dont il était le maire, des poulaillers. Cette requête ne m'est pas apparue comme la marque d'une audace particulière dans la subversion.

Nous conversâmes de tout cela, Raymond Barre et moi, en mars, au cours de cette semaine de campagne présidentielle aux Antilles. La sensibilité naturelle de Barre aux problèmes de l'outre-mer, et donc à ceux de la Nouvelle-Calédonie, était avivée durant ce déplacement par l'extraordinaire pression qu'exerçait l'appareil du RPR sur la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, pour que l'autre candidat de la majorité fût marginalisé. En Guadeloupe, la pression a atteint un

sommet : sur la route conduisant de Pointe-à-Pitre à Basse-Terre, il y avait, tous les cent mètres, une affiche de Chirac alternant avec un palmier. Impressionnant déploiement de moyens ! Et sensation physique d'une volonté quasi totalitaire de marginalisation.

Tel était le contexte du voyage aux Antilles de Raymond Barre un mois avant le premier tour de l'élection présidentielle : chasse aux barristes, quadrillage de l'outre-mer par le RPR, ligne d'affrontement en Nouvelle-Calédonie. Si la politique n'est pas une science exacte, du moins les enchaînements qui la déterminent sont-ils souvent logiques. Mal supporter le pluralisme en métropole conduit à adopter outre-mer un comportement de brusquerie néo-coloniale.

Dans l'avion qui nous ramenait des Antilles, Raymond Barre réfléchissait de nouveau à la Nouvelle-Calédonie. Il mesurait plus que jamais les risques assumés par Bernard Pons. Il me dit : « Prenez contact avec l'Élysée pour examiner les conditions dans lesquelles nous serions conduits à réagir de manière commune sur cette affaire. »

Barre a-t-il été traversé par un pressentiment ? A-t-il senti que l'enchaînement de l'agression, de la prise d'otages et de la répression pouvait se produire d'un jour à l'autre ? C'est mon hypothèse. Son conseiller Pierre Steinmetz le tenait, il est vrai, très précisément informé de l'évolution de la situation sur le terrain. Steinmetz, avant de travailler à Matignon lorsque Barre était Premier minis-

tre, avait été sous-préfet en Nouvelle-Calédonie. Il sentait, pour ainsi dire d'une manière charnelle, la vie sur le territoire. Il connaissait personnellement les acteurs en cause. Il entretenait avec eux des rapports de confiance. Esprit rigoureux et subtil, il parvenait à dégager des éléments dont il disposait une analyse et une synthèse extrêmement pertinentes. De telles qualités devaient se manifester à nouveau à l'occasion de la mission du dialogue à laquelle il participa, à la demande de Michel Rocard, en juillet 1988, aux côtés de Christian Blanc et des autres personnalités qui préparèrent sur le Caillou les accords de Matignon.

Informé par son conseiller, Raymond Barre a anticipé sur l'effusion de sang d'Ouvéa. C'est là, me semble-t-il, ce qui explique à la fois le sentiment d'urgence qui l'animait lorsqu'il me demanda d'établir le contact avec l'Élysée et la détermination qu'il y mit. On dit souvent que les hommes d'État doivent manifester, en dehors de l'ampleur de vues, du caractère. Barre m'a démontré à cette occasion que, pour se hisser à ce rang, il fallait aussi de l'intuition.

J'ai pris rendez-vous avec le secrétaire général de l'Élysée, Jean-Louis Bianco.

Nous nous sommes retrouvés dans l'appartement de permanence donnant sur la place Beauvau, au premier étage de l'Élysée, à l'angle de l'avenue de Marigny et de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, un appartement décoré dans le style Napoléon III. Dans la pièce où je conversais avec le principal collabora-

teur de François Mitterrand se trouvait une grande gravure de l'impératrice Eugénie d'après l'œuvre de ce peintre de cour du XIXe siècle, François-Xavier Winterhalter. Je me rappellerai toujours que j'ai traité de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie sous un tableau du Second Empire.

J'exposai à Jean-Louis Bianco le sens de ma démarche : j'étais le mandataire de Raymond Barre pour l'outre-mer ; l'ancien Premier ministre était préoccupé par la politique que conduisait Chirac dans ce secteur. En Nouvelle-Calédonie, plus particulièrement, nous redoutions le pire, c'est-à-dire la guerre civile. Dans ces conditions, nous souhaitions que le président de la République, comme chef de l'État plus que comme candidat, connaisse notre position et puisse ainsi apprécier la marge dont il disposait pour atténuer les conséquences des décisions de Bernard Pons.

Jean-Louis Bianco est de haute taille, souriant et d'un abord facile. Toutefois, il m'intimidait. Il développa devant moi, en quelques phrases rapides, son analyse de la situation en Nouvelle-Calédonie. Cette analyse me parut juste. Une grande identité de vues sur le dossier calédonien se dégageait de cet entretien. François Mitterrand et Raymond Barre désapprouvaient la politique de Chirac, considéraient que rien n'était possible sans la poursuite opiniâtre du dialogue, sans la mise en place de mesures économiques et sociales en faveur des Mélanésiens.

Déjà, à l'occasion du débat parlementaire

sur le statut Pons, les observateurs attentifs avaient pu constater, au travers des nuances que j'avais formulées, que la position des barristes et celle des socialistes étaient assez proches. Cette fois-ci, en pleine campagne présidentielle, ces mêmes observateurs pouvaient relever que le président de la République, d'une part, et l'état-major du candidat Barre par ma voix, d'autre part, s'exprimaient sur ce sujet en des termes quasiment identiques.

Cette convergence calédonienne entre Barre et Mitterrand ne constituait tout de même pas un facteur banal. Elle se manifestait à un moment où, sur d'autres plans, l'affrontement polémique entre l'ancien Premier ministre et le chef de l'État était assez vigoureux. Raymond Barre émettait dans ses discours le soupçon que François Mitterrand n'ait pour seule ambition que d'endormir le pays et de lui souhaiter « Bonne nuit les petits ! » Ce rappel me semble nécessaire, afin que la démarche de Raymond Barre ne fasse pas l'objet d'un contresens : il ne s'agissait nullement pour lui de pactiser avec l'adversaire sur le champ de bataille. Il s'agissait, bien au contraire, de se hisser sur le plan de l'intérêt supérieur du pays et de conjuguer les efforts de deux hommes d'État afin d'éviter que le drame ne surgisse dans un territoire de la République.

Cette convergence ne constituait pas non plus un facteur banal, dans la mesure où elle ne recueillait guère l'assentiment des principaux animateurs de la campagne de Raymond

Barre. Comme la plupart du temps avec celui-ci, ce sont les contacts personnels qui tissent la trame de son action quotidienne. Barre a horreur des réunions, des procès-verbaux, des organigrammes, de la machinerie des hiérarchies et des bureaux. Quand il me demanda de prendre contact avec l'Élysée sur la Nouvelle-Calédonie, il me confiait une mission personnelle. Son état-major, à l'exception de Pierre Steinmetz, n'était guère informé de mes démarches. Aussi ai-je estimé, après ma première rencontre avec Jean-Louis Bianco, qu'il convenait d'en prévenir Philippe Mestre, le directeur de la campagne. Je l'ai fait, et le député de la Vendée a manifesté une réaction de visible énervement.

C'est donc en dépit des polémiques de la période, malgré les réserves de son équipe, que Raymond Barre a souhaité établir cette liaison. Son intuition fut confirmée par les faits. A Ouvéa, au début du mois d'avril, les indépendantistes ont attaqué le poste de gendarmerie, assassiné plusieurs hommes et sont allés dissimuler leurs otages au fin fond d'une grotte inaccessible. Le dialogue avec Bianco se trouvait, hélas ! pleinement justifié. Il fallait faire face, dans une situation où le Premier ministre, candidat de la droite et de l'ordre, entendait mettre à son profit électoral le drame que sa politique avait provoqué. Le contact devint alors permanent avec l'Élysée. Notre concertation avait pour objet la définition d'une politique qui puisse éviter la guerre civile. Nous échangions nos idées et nos ana-

lyses. Nous pratiquions ce dont la France a le plus besoin en période de crise, le dialogue transpartisan.

Roland Dumas entra en piste à ce moment-là. Dans cette affaire, comme dans beaucoup d'autres, il jouait auprès du président de la République un rôle déterminant. Il entretenait avec doigté de nombreux contacts. Son apparition, parmi mes interlocuteurs de l'Élysée, était sans doute le symptôme que, de ce côté-là, on entendait d'ores et déjà aller plus loin, au-delà du conflit calédonien.

La crise avait fait apparaître une convergence décisive sur un problème de fond d'importance majeure. Avec Pierre Steinmetz, nous avions dit de la manière la plus claire à Rémy Chardon, le conseiller de Jacques Chirac qui était en charge de la Nouvelle-Calédonie, que nous étions en désaccord total. Je m'étais fait le porte-parole auprès des hommes du Président d'une politique d'évolution, qui répondait à la vision du chef de l'État.

Le premier tour de l'élection présidentielle survint sur ces entrefaites et Raymond Barre fut éliminé par Jacques Chirac. L'idée de soutenir le maire de Paris ne me transporta pas d'enthousiasme. Mais, calquant mon attitude sur celle du député du Rhône, je décidai de ne pas faire d'esclandre. Ma discrétion fut exemplaire.

C'est entre les deux tours que Jean-Louis Bianco abattit ses cartes. Lorsqu'on m'interroge sur le secrétaire général de l'Élysée, pour savoir s'il n'est qu'un technicien du pouvoir, je